

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL596

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 13

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« , ainsi que du mérite des agents et de la pénibilité des fonctions exercées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans ce chapitre intitulé " Reconnaissance de la performance professionnelle " il est important de prendre en compte tous les critères qui permettent d'apprécier objectivement la valeur absolu de la prestation d'un agent.